

# opération 1 école, 1 table par la FFTT

## Opération une école, une table avec la FF de Tennis de Table

« La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT), l'USEP et l'UGSEL partagent l'objectif de favoriser la découverte et la pratique libre ou encadrée des APS par les écoliers, notamment du tennis de table, pour les engager dans un mode de vie plus actif et aider à leur épanouissement. Ceci s'inscrit pleinement dans la démarche liée à Génération 2024 et aux 30mn d'Activité Physique Quotidienne (APQ).

Pour développer cette pratique pongiste accessible à tous, la FFTT a créé une opération nommée « 1 école / 1 table », avec le soutien des sociétés Cornilleau & Initiatives, et d'Impact 2024.

Forte de son succès ces 2 dernières années, cette opération est reconduite au moins jusqu'en 2024/2025. Pour cette année scolaire, elle vise à aider 180 écoles à s'équiper de tables extérieures fixes dans leur cour de récréation, avec le concours des délégations USEP & UGSEL.

**Le coût de cette table sera partagé entre d'une part la FFTT et ses partenaires, et d'autre part l'école et ses partenaires, le reste à charge pour l'école n'étant plus que de 250€ (sur les 1200€ prix public).**

En appui à l'apport de cet équipement pour la cour des écoles retenues, un kit matériel (raquettes et balles outdoor) ainsi qu'un guide pédagogique leur seront fournis, à destination des élèves pour une prise en charge autonome de la table en temps hors classe, des enseignants pour une aide à l'enseignement de la pratique pongiste, et des animateurs périscolaires.

Pour postuler, chaque école intéressée devra remplir entre le **22 septembre et le 22 novembre 2023** un formulaire Google

Forms, transmis par leurs délégations USEP-UGSEL et/ou un club-comité FFTT partenaire de l'école. Pour se faire, l'un des liens suivants est à utiliser :

Il est encore possible de postuler, jusqu'au 22 novembre, voici le lien d'inscription : [1é/1t](#)